

Décision

Générale

colonial

Décision n° 101-174-1911 Mutation.

n° 101-174-1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 avril 1911

Numéro JO
n° 174 du 01/05/1911

Date du numéro
1 mai 1911

TEXTE INTÉGRAL

M. Colas, commis de 2e classe des Ponts-et-Chaussées, attaché au contrôle du Chemin de fer Franco-éthiopien, est chargé provisoirement et pendant l'absence de M. Faucon des fonctions de chef du service des Travaux publics.